



**EN CE
MOMENT ...**

ESPACE NATUREL RÉGIONAL DE ROUGEAU BRÉVIANDE

Domaine des îles : nouvelle pâture pour demoiselles Aubrac

Pantin, le 31 mai 2021

Dans le courant de l'été, 6 génisses de race Aubrac pâtureront sur la Grande Île. Ces jeunes vaches appartiennent à l'éleveuse locale à qui bénéficie déjà de 5 hectares de prairies mis à disposition sur le Domaine des Îles, par l'Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France (AEV).

L'accès des animaux se fera depuis le petit enclos bordant la maison de retraite, via un passage clôturé, permettant l'accès aux ponts et traversant la petite île.

Cette extension du pâturage va permettre à l'éleveuse de disposer de pâtures plus humides durant la saison estivale, et à l'AEV d'entretenir la grande île de façon écologique.

Une gestion « douce » des espaces naturels

La mise en place de pâturage sur la Grande Île est un moyen pour l'AEV d'entretenir le site de façon douce, sans engins moteur et donc en générant moins d'impact sur l'environnement. Il présente aussi l'avantage d'offrir un résultat moins homogène et plus écologique qu'une fauche : les animaux consommant la végétation de façon aléatoire, piétinent plus par endroits que d'autres et laissent toujours des zones refuges pour la petite faune (insectes et micromammifères) et la flore.

...sous surveillance

Cette installation des animaux sur la grande île est une première ; elle est donc mise en place avec beaucoup de précautions. Ainsi le nombre d'animaux a été calculé au prorata du milieu ouvert sur l'île (1,5 hectare), de façon à éviter le tassement du sol par le piétinement des animaux et le surpâturage de la végétation. Par ailleurs, la durée du pâturage ne dépassera pas deux mois consécutifs de façon à préserver les vaches de maladies liées aux zones humides (douve du foie par exemple).

Un accès réservé aux vaches, fermé au public

L'accès aux îles, pour des raisons de sécurité et de protection des milieux naturels, est interdit au public.

Jolies, robustes et productives...

Née, comme son nom l'indique, sur les plateaux de l'Aubrac, en Lozère, la race Aubrac fait partie des races rustiques à préserver. Si on les reconnaît facilement grâce à leurs cornes en

forme de lyre et leurs yeux semblant maquillés de khôl, les vaches Aubrac sont également réputées pour leur robustesse et leurs qualités de production de veaux à viande.

Contact AEV

Angélique Lucas

Direction de l'Aménagement et de la Gestion

Mail : alucas@aev-iledefrance.fr



Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.

Pour en savoir plus : www.aev-iledefrance.fr

f [@aev.idf](https://www.facebook.com/aev.idf) **t** [@aeviledefrance](https://twitter.com/aeviledefrance)